



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ



Commission « Mobilité et transport scolaire »

Réunion n°13 – Mardi 3 décembre 2024



Bilan des actions et projets 2025 sur les différentes thématiques de la Mobilité

- Transports en commun : lignes régulières, navettes saisonnières, train, études, ...
- Mobilités actives : schéma directeur cyclable, aides à l'achat, services vélo...
- Covoiturage : mise en œuvre du plan d'action
- Transport à la Demande
- Transport Scolaire
- Animations et actions de communication

Questions diverses



Transports en commun

Train de l'Aubrac – Projet LocO'brac

Contexte :

- Projet porté par le PNR Aubrac, avec l'appui technique et financier de Saint-Flour Communauté et de la CC du Gévaudan
- 8 gares concernées, sur 6 Communautés de Communes, 3 Départements et 2 Régions
- Objectifs : valorisation touristique de la ligne ferroviaire de l'Aubrac et de ses gares et améliorer la mobilité depuis et vers les gares de l'Aubrac

2023-
2024

Etat des lieux – Diagnostic :

- Services de mobilité et offre touristique
- Identification des parcours usagers

2024-
2025

Prototypage de nouveaux services

- Atelier participatif créatif
- Choix des **3 services de mobilité à expérimenter**
- Cadrage technique et financier des prototypes

Été
2025

Expérimentation des services

Fin
2025

Bilan, évaluation des expérimentations

- Enquête quantitative et qualitative à destination des habitants et usagers des services
- Choix de pérennisation ou non sur les territoires

Site ou page internet

Regrouper les informations sur tous les services de mobilité et offres touristiques à proximité des gares

Voyage immersif

Remettre de l'intérêt dans le voyage en train : proposer un voyage sonore et visuel dans le train

Haltes en gares

Reproposer des services en gare : abri, mobilier, informations, recharge de portable, casiers de consigne...

→ **Gare de Saint-Flour**





Lignes régulières régionales

Constat – Etat des lieux :

- Une compétence régionale : les lignes de car gérées par l'antenne Cantal de la région AURA
- 9 lignes sur le territoire de Saint-Flour Communauté
- Un manque de lisibilité pour les habitants
- Des horaires adaptés pour les scolaires, mais pas pour les autres usagers

2023-2024 :

- Enquête auprès des communes sur les horaires et modifications souhaitées
- Modification de certains horaires pour un meilleur service (ligne C07 et C09)

2025

- Simplification des lignes pour une meilleure lisibilité (sans retirer de desserte)
- Ajouts et modifications d'horaires pour ouvrir le service à plus d'usagers
- Correspondances assurées à Saint-Flour (les Allées et Gare) à tous les horaires clés de la journée
- Des fiches horaires plus lisibles et compréhensibles



Navette saisonnière Saint-Flour – Prat-de-Bouc

Fonctionnement du service : idem hiver 2024

Bus de 20 places

Du samedi 8 février au dimanche 9 mars 2025 : vacances d'hiver toutes zones

→ Tous les jours **2 rotations A/R** pour faciliter l'accès au col à la demi-journée ou à la journée

→ Tous les mercredis **+1 rotation A/R** pour faciliter l'accès aux nocturnes (sous réserve de validation)

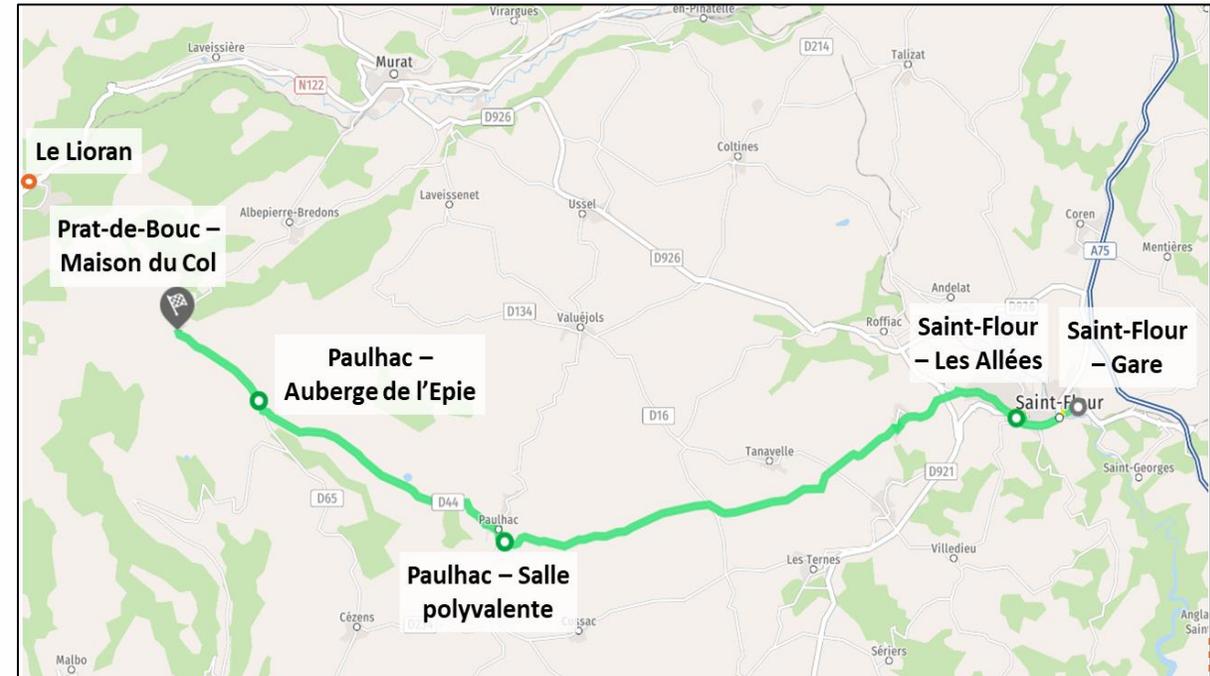
Tarifcation

- **1,70 €** par ticket unitaire, gratuit pour les moins de 3 ans
- Abonnements OURA, correspondances possibles

Tarifs préférentiels sur les forfaits de ski du domaine de Prat-de-Bouc, sur présentation du ticket de navette

Modification des horaires pour 2025

Communes	Point d'arrêt	LMMeJVSDF		Mercredi
		Matin	Après-midi	Soirée
ALLER				
Saint-Flour	Gare	8h45	13h05	17h00
	Les Allées Georges Pompidou	8h55	13h15	17h10
Paulhac	Salle polyvalente	9h15	13h35	17h30
	La Sagnette - Auberge de l'Epie	9h25	13h45	17h40
Alberpierre-Bredons	Maison du Col de Prat-de-Bouc	9h30	13h50	17h45
RETOUR				
Alberpierre-Bredons	Maison du Col de Prat-de-Bouc	12h15	17h45	21h30
Paulhac	La Sagnette - Auberge de l'Epie	12h20	17h50	21h35
	Salle polyvalente	12h30	18h00	21h45
Saint-Flour	Les Allées Georges Pompidou	12h50	18h20	22h05
	Gare	13h00	18h30	22h15



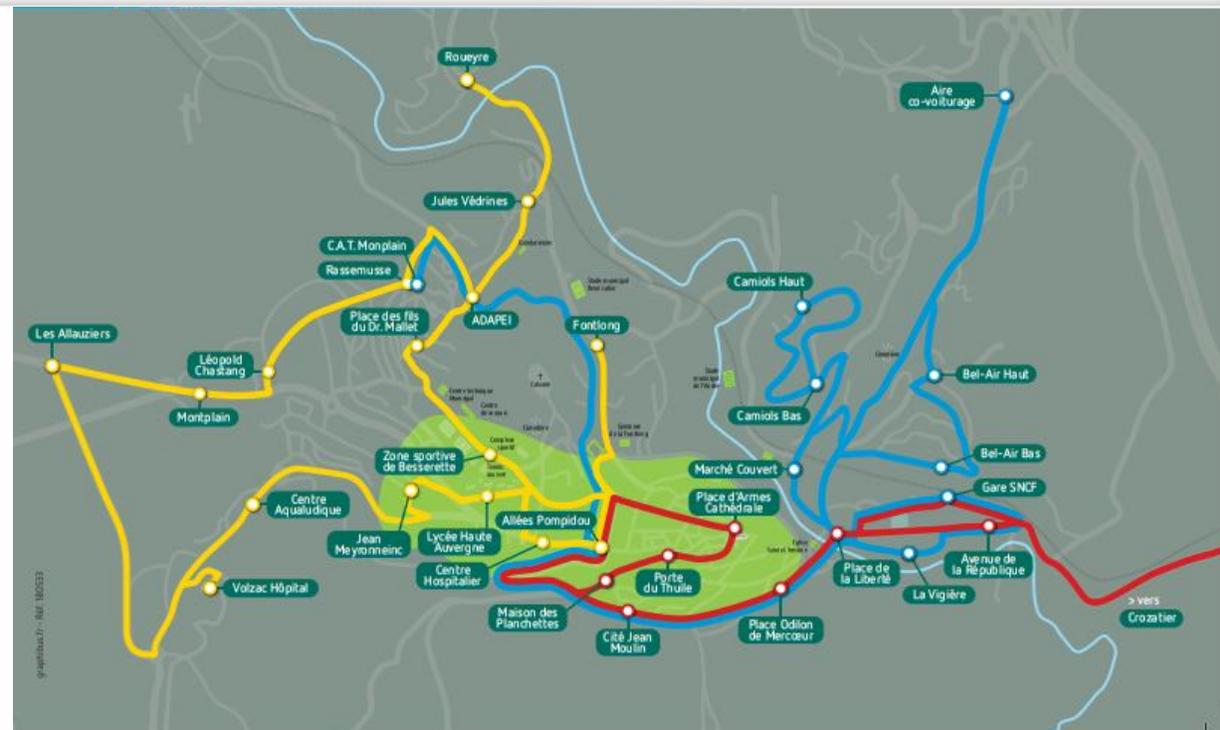


Lignes de transports locales : Floribus

Le service :

- ❖ Gestion par la commune de Saint-Flour, convention de délégation de la Région pour la gestion du transport
- ❖ Service desservant la commune de Saint-Flour et certaines communes limitrophes (Saint-Georges et Roffiac), pour environ 30 000 usagers par an
- ❖ Saint-Flour, l'une des 3 « Petites Villes de Demain » du territoire : un fort enjeu sur le développement des mobilités durables

Etude en vue de son évolution en 2025



Diagnostic de l'existant

- Comptages, analyses **quantitatives**
- Enquête **qualitative** auprès des usagers du service, et des habitants des communes concernées

Evolution et consolidation du service de transport

- **Création et/ou évolution du service actuel** : horaires, arrêts, fréquences...
- **Déclinaison technique des propositions** : nombre et capacités de bus, conducteurs...
- Faisabilité de mise en place d'un **bus électrique**

Propositions d'évolution du portage

- Proposition de **nouveaux portages du service** : gestion et portage par la Région, SFCo ou Saint-Flour
- Proposition d'un **nouveau modèle de gestion financière** du service : recherche de financements (investissement et fonctionnement)



Etude en cours : Desserte saisonnière de la Vallée de la Truyère

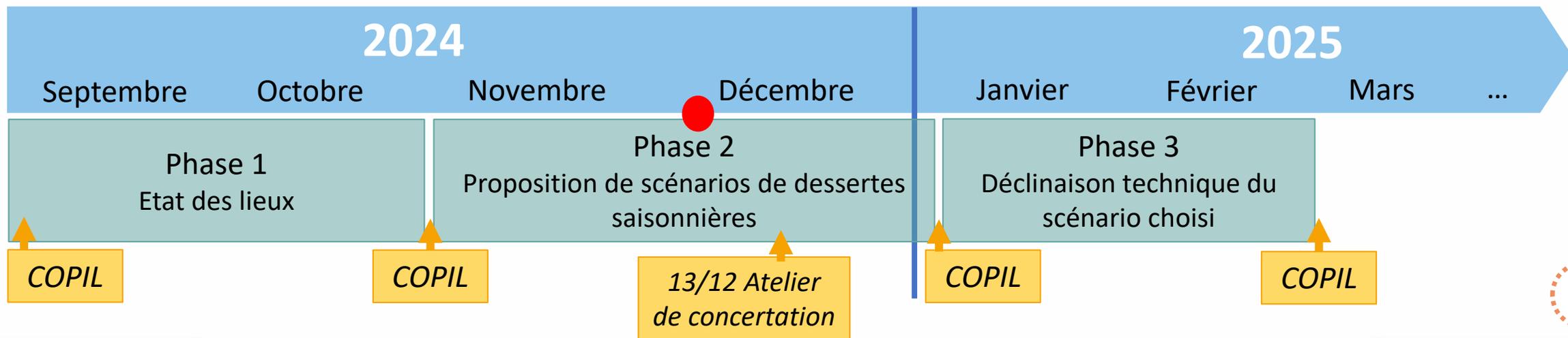
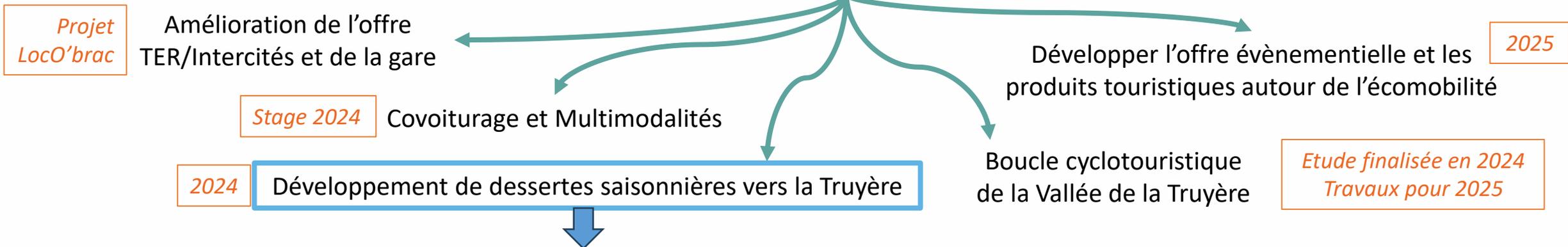
AMI Avenir Montagne Mobilités : Valorisation et découverte décarbonée de la vallée de la Truyère (lauréats en octobre 2022).



agence nationale de la cohésion des territoires



➔ Plusieurs actions « Mobilités durable » centrées sur la Vallée de la Truyère





Mobilités actives

Boucle cyclotouristique de la Vallée de la Truyère

Mise en place / Réalisation :

- AMI Avenir Montagne Mobilité : étude 2023-2024 pour la valorisation et le jalonnement de la boucle cyclotouristique de la vallée de la Truyère
- Retour vers les communes concernées par des travaux durant l'été 2024
- AMO pour travaux fin 2024-début 2025
- Travaux 2025

Communication :

- Proposition : stage de 6 mois en 2025 pour la création du roadbook
- Travail avec l'OTI pour la réalisation des cartes et autres documents de communication

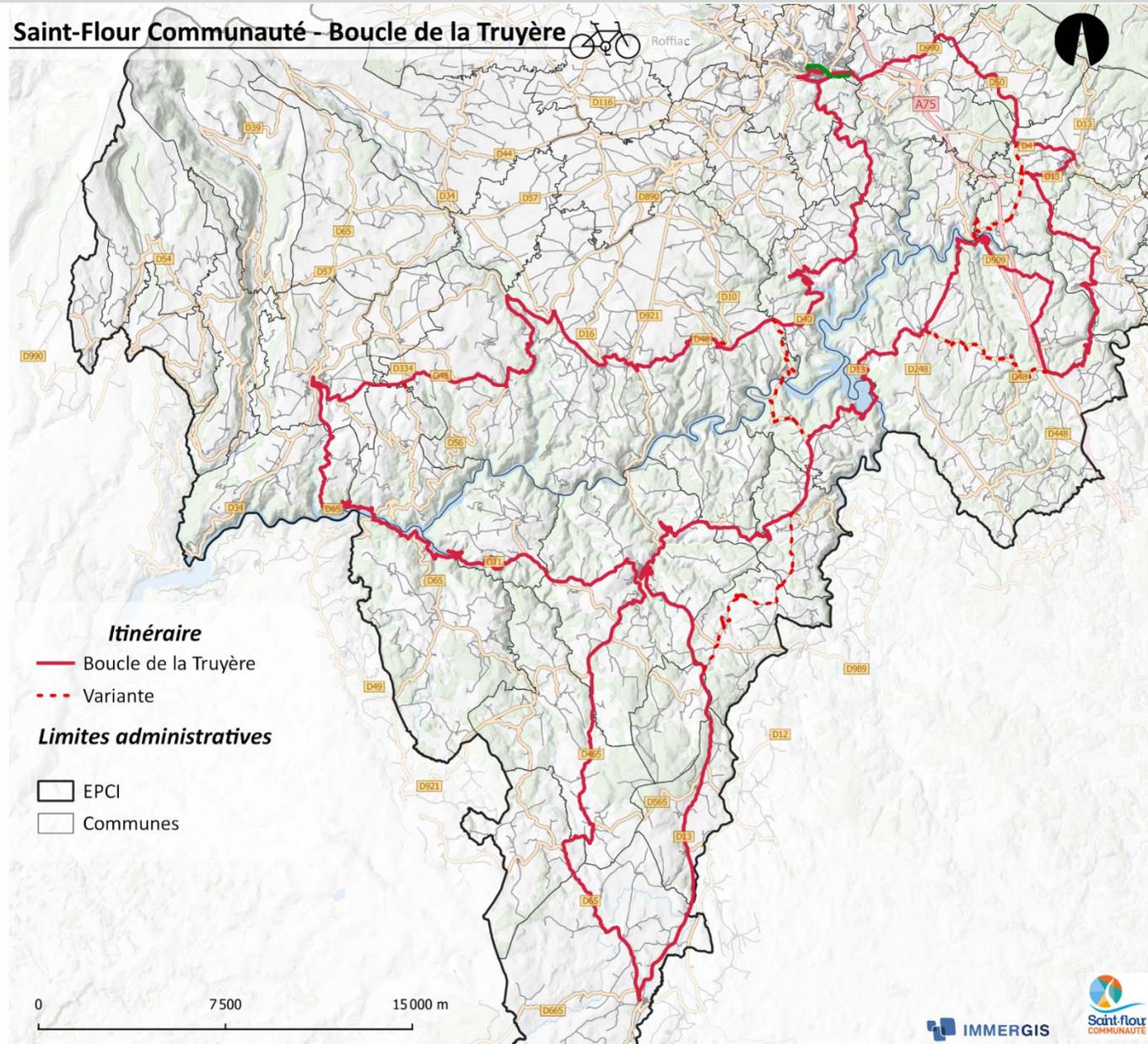


Schéma Directeur Cyclable

Saint-Flour Communauté | Propositions d'aménagements cyclables

Lieux d'intermodalité

- Gare et halte ferroviaire
- Aire de covoiturage

Équipements

- Sportif, loisir
- Divers commercial
- Santé
- Zone industrielle
- Mairie
- Enseignement primaire
- Collège
- Lycée
- Établissement supérieur
- Camping
- Musée
- Office de tourisme
- Vestige historique
- Projet de borne de recharge VAE

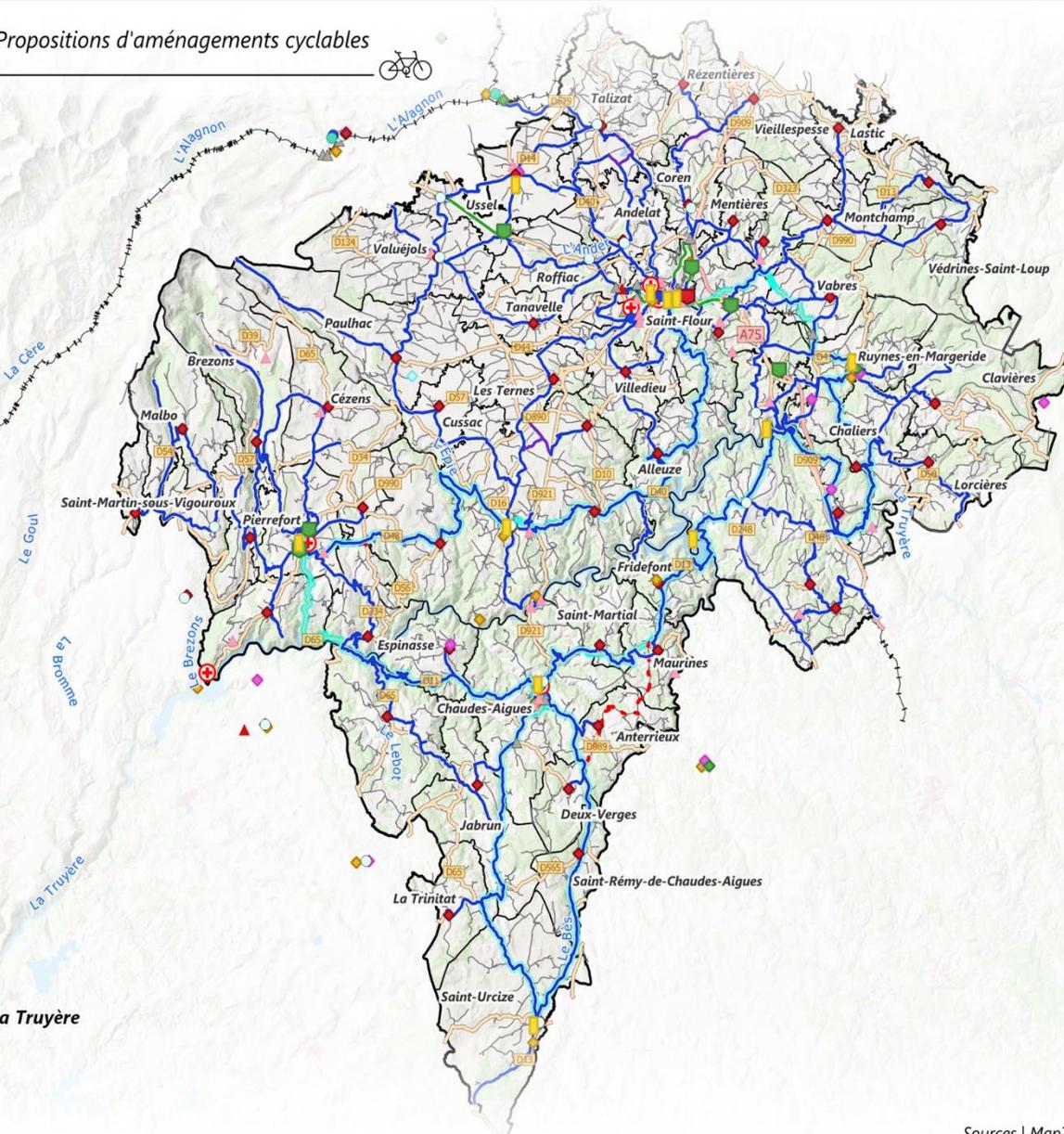
Propositions aménagements

- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Voie verte
- Franchissement
- Jalonnement et marquage au sol
- Zone de circulation apaisée
- Revêtement
- Aménagement existant

Boucle cyclotouristique de la Vallée de la Truyère

- Boucle de la Truyère
- Variante

0 5 10 km



Juillet 2024 : Approbation du Schéma Directeur Cyclable au Conseil Communautaire



- ❖ Des **fiches-actions** pour le développement du vélo sur Saint-Flour Co
- ❖ Des **fiches détaillées par communes** sur : aménagements cyclables, stationnement, jalonnement
- ❖ Un **plan de communication**
- ❖ Un **plan pluriannuel d'investissement**



Propositions de la Commission Mobilité n°12 validées

- **Intégration dans la boîte à outils des communes** : accompagnement technique pour la réalisation des aménagements, mise en relation des communes entre elles et avec le CD15, ...
- **Création de groupements de commandes** pour le jalonnement ou la mise en place de services vélo

Aide à l'acquisition Vélo à Assistance Electrique (VAE)

Année 2024

47

Dossiers instruits

44

Réponses favorables

19

En cours
d'instruction

13 068 €

Revenu fiscal de référence par
part des demandeurs (moyenne)

*Augmentation du seuil d'admissibilité sur le Revenu Fiscal de
Référence : 1,5 fois celui de l'Etat (20 233 €/part → 23 100 €/part)*

TOTAL 2021-2024

241

Dossiers instruits

+19
En cours

228

Réponses favorables

12 992 €

Revenu fiscal de référence par part des
demandeurs (moyenne)

En augmentation

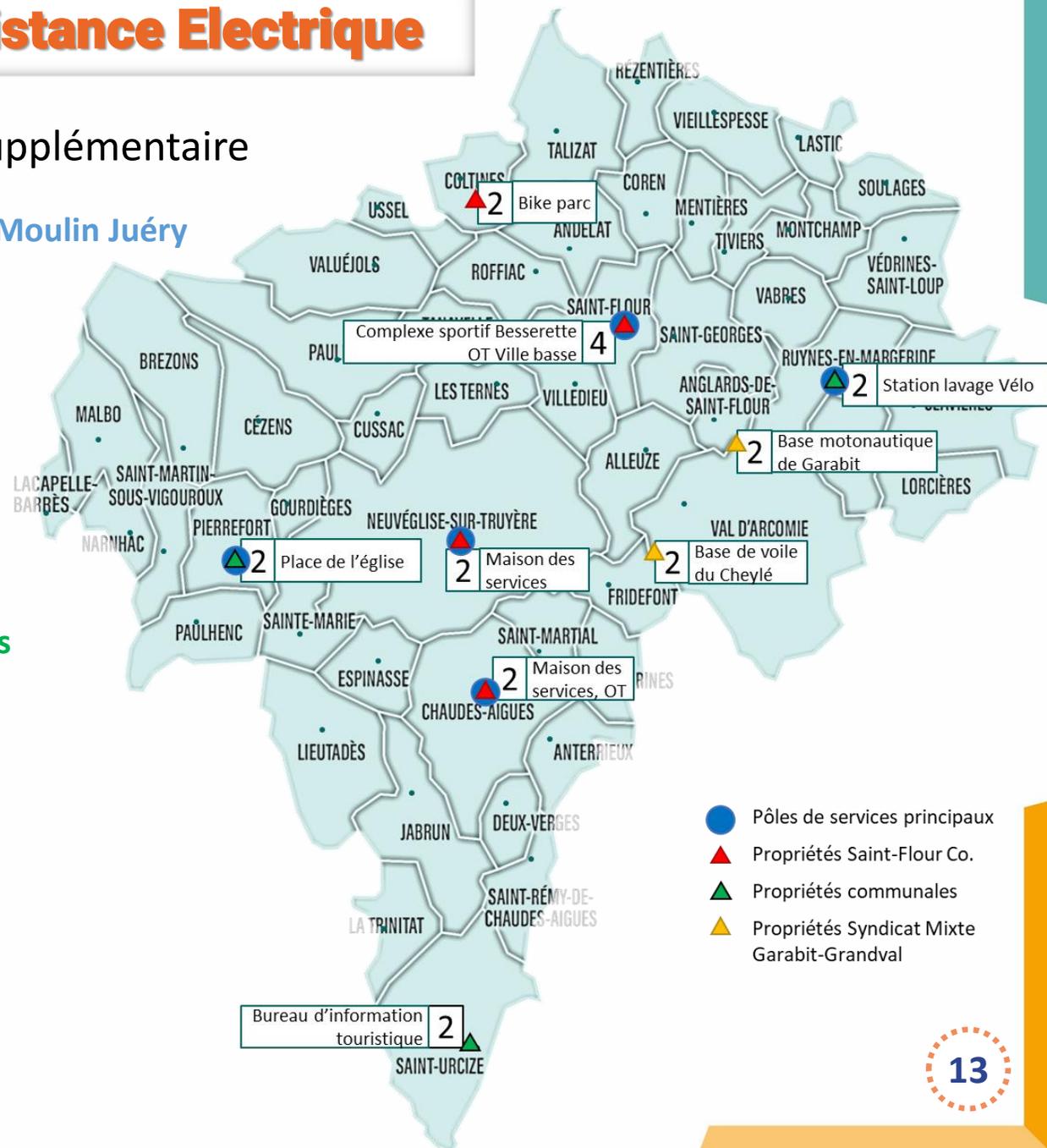
→ Enveloppe 2024 : 6 500 € (reste : 2 100 € → 200 €)

→ Quelle suite à donner pour 2025 ?

●●●● Bornes de recharge pour Vélo à Assistance Electrique

→ 20 bornes, installées par paire (= 10 sites) + 1 site supplémentaire

- Chaudes-Aigues, futur OT : **2 bornes prévues dans les travaux du Moulin Juéry**
- Coltines, bike Park : **2 bornes à venir**
- Neuvéglise, place Albert : **2 bornes installées**
- Pierrefort, place de l'église : **2 bornes à venir**
- Ruynes-en-Margeride, station de lavage VTT : **2 bornes à venir**
- Saint-Flour, Complexe sportif : **2 bornes installées**
- Saint-Flour, OT Ville haute : **bornes prévues dans les travaux**
- Saint-Flour, OT Ville basse : **2 bornes à venir**
- Saint-Urcize, bureau d'information touristique : **2 bornes installées**
- Val d'Arcomie, base nautique de Garabit : **2 bornes à venir**
- Val d'Arcomie, base nautique de Mallet : **2 bornes à venir**



Mai
2025

Fin de la convention avec le CD15
Date limite pour la réalisation des travaux



Covoiturage

AXE 1 : Améliorer les infrastructures de covoiturage du territoire

- 1 - Mettre en place une meilleure signalisation directionnelle
- 2 - Proposer plus d'informations sur les offres de services et de covoiturage
- 3 - Déployer une offre de stationnement dédiée aux vélos
- 4 - Déployer des bornes de recharge électriques pour voitures
- 5 - Réserver des emplacements de stationnement pour les PMR
- 6.1 - Végétaliser les aires et désimperméabiliser les sols
- 6.2 - Déployer des ombrières photovoltaïques
- 7 - Réaliser des aménagements ponctuels spécifiques à certaines aires
- 8 - Engager un suivi et une évaluation du covoiturage

AXE 2 : Instaurer de nouveaux services de covoiturage

- 9 - Mettre en place une communauté de covoiturage
- 10 - Aménager de nouvelles aires de covoiturage
- 11 - Dédier des places de parking au covoiturage
- 12 - Créer un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) à la gare de Saint-Flour
- 13 - Mettre en place un service de covoiturage dynamique ou d'auto-stop organisé

AXE 3 : Communiquer et promouvoir l'offre de covoiturage du territoire

- 14 - Organiser des actions de promotion et des animations en lien avec le covoiturage
- 15 - Améliorer la visibilité des aires sur internet
- 16 - Sensibiliser les entreprises de la communauté de communes au covoiturage



Plan d'actions : projets 2025

AXE 1 : Améliorer les infrastructures de covoiturage du territoire

1 - Mettre en place une meilleure signalisation directionnelle

→ Ajout de panneaux « Covoiturage » sur les aires et aux carrefours à proximité

3 - Déployer une offre de stationnement dédiée aux vélos

→ En lien avec l'action « Stationnement vélo » de Saint-Flour Communauté

7 - Réaliser des aménagements ponctuels spécifiques à certaines aires

→ Installation de portiques sur l'aire de la Florizane

→ Libérer l'espace de stationnement de l'aire de Salzet (Pierrefort)

→ Installation d'un miroir en face de l'aire des Crozes



AXE 3 : Communiquer et promouvoir l'offre de covoiturage du territoire

14 - Organiser des actions de promotion et des animations en lien avec le covoiturage

→ Intégration dans le « guide des mobilités »

→ Voir les actions d'animation et de communication sur la Mobilité

15 - Améliorer la visibilité des aires sur internet

→ En cours

AXE 2 : Instaurer de nouveaux services de covoiturage

9 - Mettre en place une communauté de covoiturage

→ Déjà fait, besoin de communiquer dessus

10 - Aménager de nouvelles aires de covoiturage

→ Aire de covoiturage de Loubaresse : Etude de maîtrise d'œuvre et travaux

11 - Dédier des places de parking au covoiturage

→ Chaudes-Aigues (parking de la piscine), Talizat (bourg), Saint-Flour (gare)

13 - Mettre en place un service de covoiturage dynamique ou d'auto-stop organisé

→ Etude d'opportunité pour 5 itinéraires + étude de faisabilité pour 1 ligne de 4 arrêts



Transport à la demande

Transport à la Demande : présentation du service 2024

TRAJETS

Adresse → Point d'arrêt
Point d'arrêt → Adresse
Point d'arrêt → Point d'arrêt

~~Adresse → Adresse~~

24 trajets /an /personne

+1

Bonus si **regroupement** de trajets

-1

Malus si **refus** de regroupement

TARIFS

6€ l'aller (seul)
4€ (en groupe)

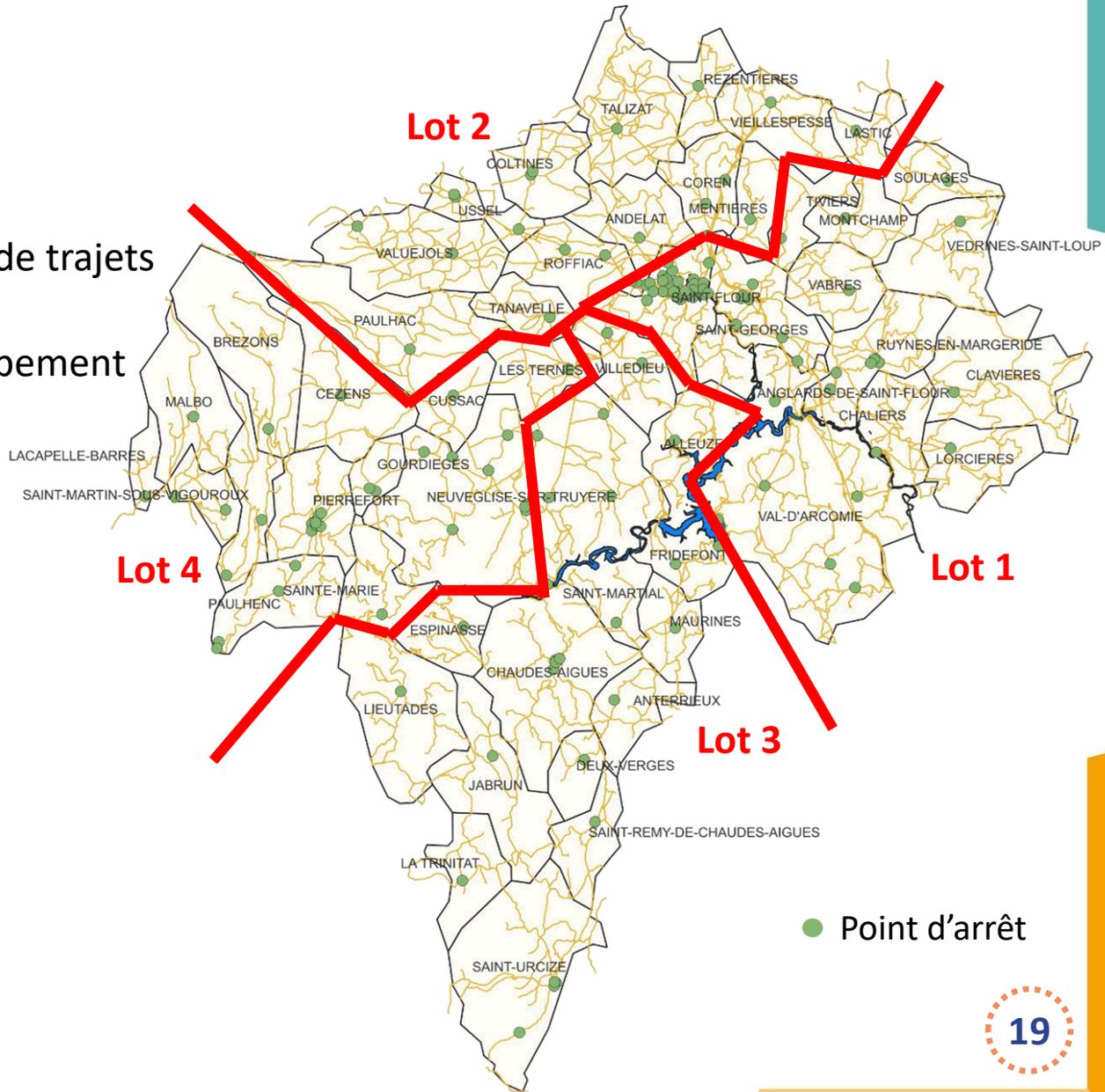
Gratuit pour les
moins de 5 ans

RESERVATIONS

Du lundi au samedi, de 7h à 9h
Réservations la veille avant 10h

~~Centrale de réservation régionale~~

→ Privilégier l'approche locale, le
contact direct et de proximité avec
les usagers

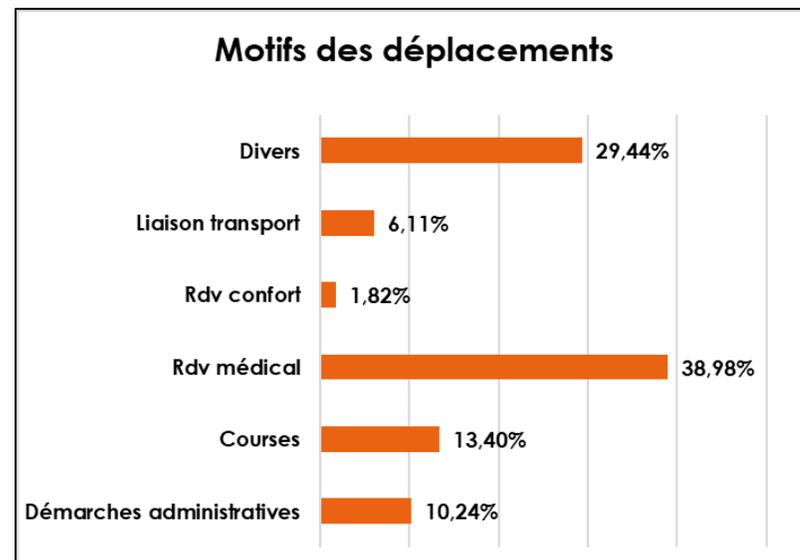
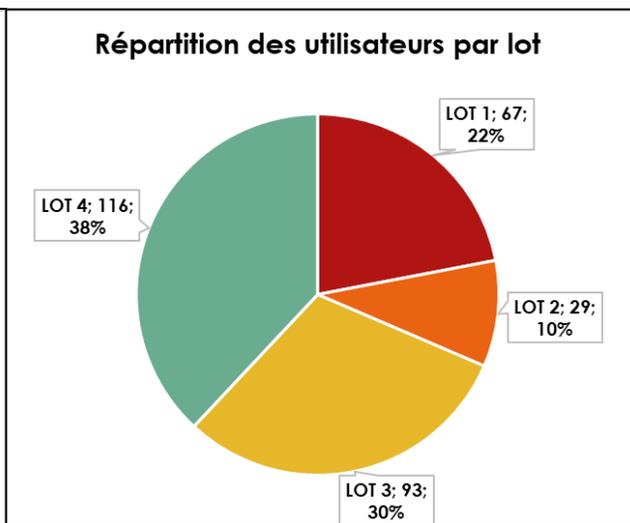
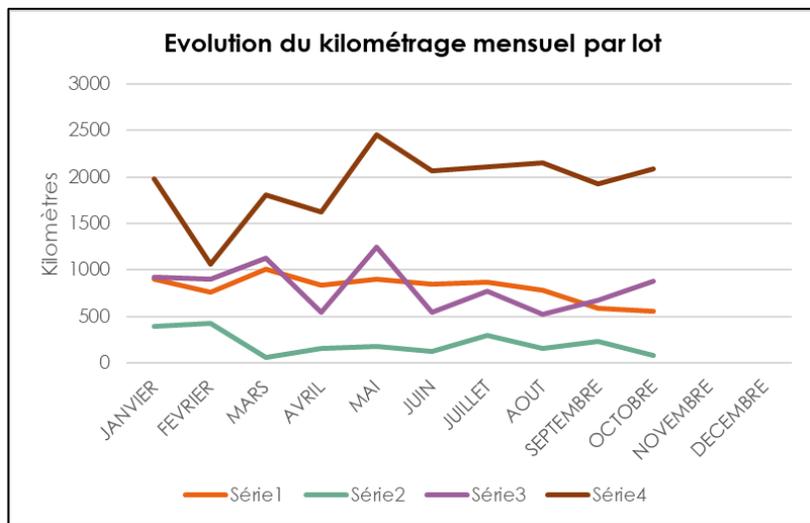
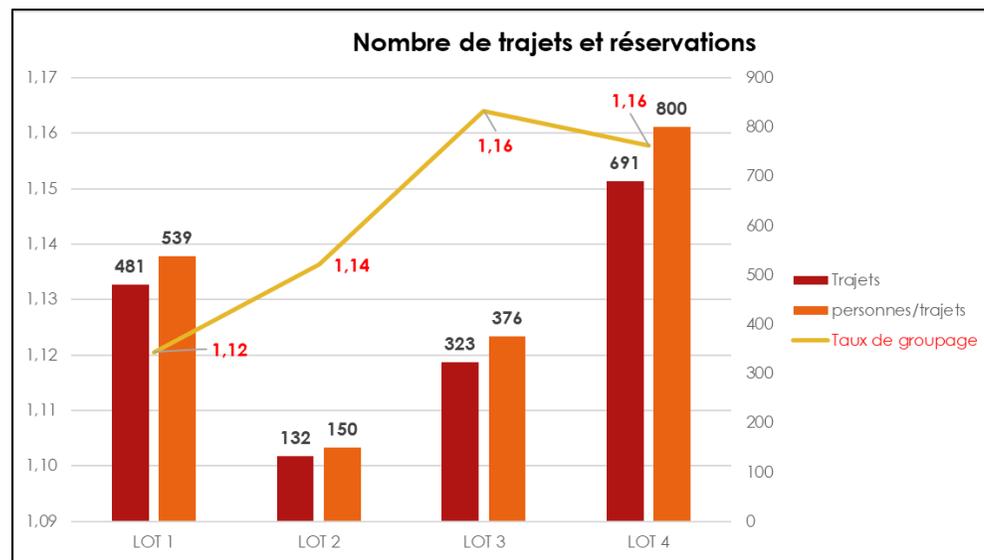




Transport à la Demande : bilan du service 2024 (janvier à octobre)

Chiffres clés 2024 (janv-oct) :

- Nombre de réservation par usager (moyenne) : 6,11
- Taux de groupage (moyenne) : 1,15
- Nombre de km parcourus : 37 606 km (soit environ 45 127 km total pour 2024)
- Nombre de trajets : 1 627 trajets (soit environ 1952 trajets total pour 2024)
- Une moyenne de 23 km/trajets (assez stable depuis 2019)
- Nombre d'utilisateurs différents (au 31 octobre) : 413 (soit 1,8% de la population)

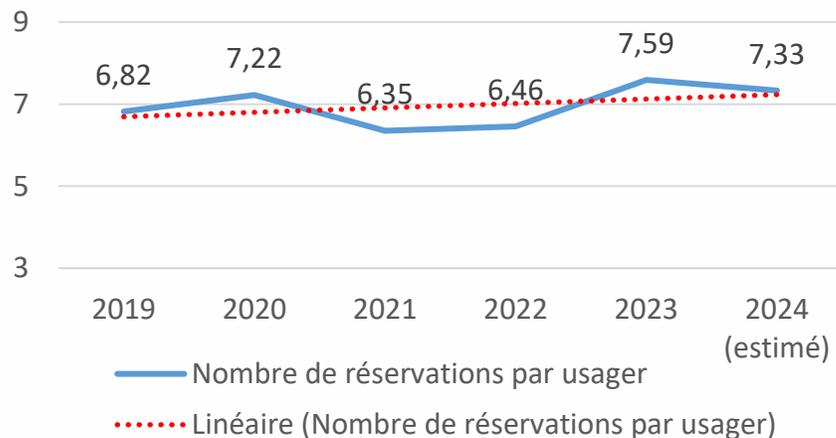


La zone 4 a un nombre d'utilisateur et un kilométrage bien supérieur aux autres zones. La zone 2 a peu d'utilisateurs et peu de demandes. Les zones 1 et 3 sont équivalentes.

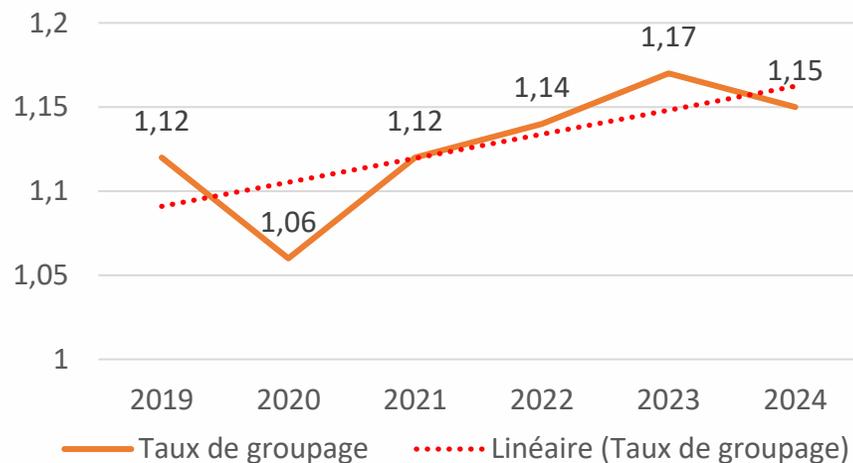


Transport à la Demande : bilan du service 2019-2024 (estimation)

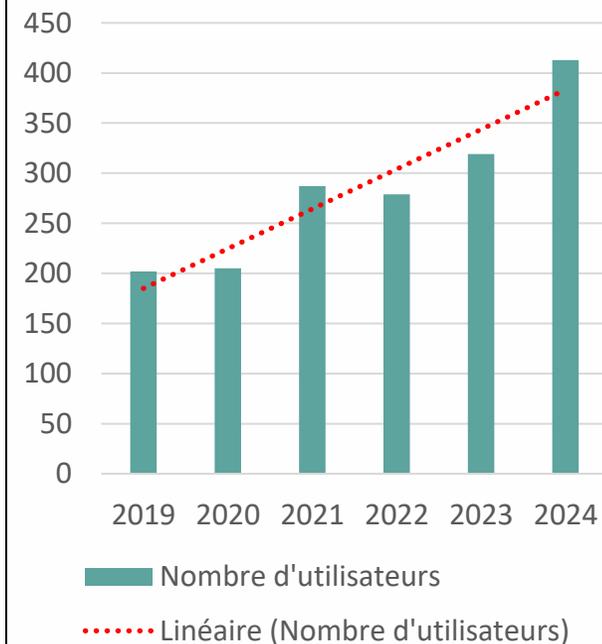
Nombre de réservations par usager



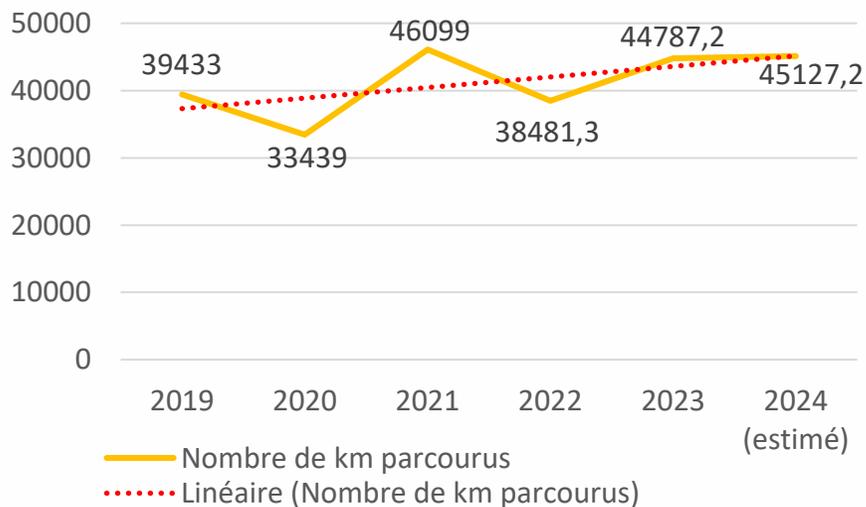
Taux de groupage



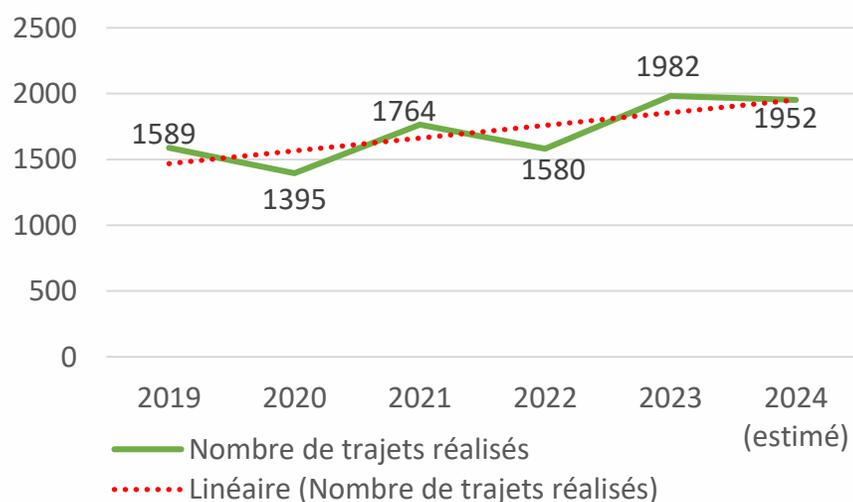
Nombre d'utilisateurs



Nombre de km parcourus



Nombre de trajets réalisés



- Augmentation du nombre d'utilisateur et de la fréquentation du service
- Augmentation du taux de groupage lié davantage à l'augmentation du nb de trajets qu'aux incitations



Bilan 2024

- Une fréquentation du service en augmentation : un service de plus en plus connu auprès des habitants
- Une zone (Pierrefortais) avec une très forte utilisation du TAD (en raison du manque de desserte en ligne régulière ?)
- Une zone (Planèze) avec peu d'utilisateurs du service (par rapport à la population)
- Un système de réservation avec des limites (tableur Excel)

2025

- Réflexion sur la faisabilité de la mise en place d'un logiciel de réservation TAD hors centrale d'appel régionale
- Une meilleure communication sur le territoire, et plus particulièrement sur le secteur Planèze
- Janvier 2025 : ajout de 4 points d'arrêt et déplacement d'1 point d'arrêt (156 → 160)
- Collecte d'informations auprès des usagers pour affiner le profil utilisateur



Transport scolaire

●●● Rappel du cadre réglementaire

-Région compétente : Autorité Organisatrice

-Communauté de communes : Un binôme d'interlocuteurs pour le service de transport scolaire (AO2) :

✓ Aurélie SALSON,
Pour les secteurs St Flour, Margeride et Caldaguès-Aubrac;

✓ Sabine LACROIX,
Pour les secteurs Planèze, Pierrefort et Neuvéglise-Sur-Truyère.



●●● Communication en période d'inscription

Large communication en amont auprès des familles

- Envoi d'un **courrier en Mai 2024** pour les familles déjà utilisatrices ;
- Site Internet et réseaux sociaux de Saint-Flour Communauté, presse locale ;
- Relances téléphoniques auprès des familles ;
- La Région a effectué **des relances par sms et mail.**

Communication et informations suite aux inscriptions

- ✓ **Envoi fin août 2024 par courrier à toutes les familles inscrites**, du lien de téléchargement des horaires de circuits du transport scolaire.
- ✓ **Envoi entre le 26 et 30 août aux établissements scolaires et aux mairies demandeuses**, des listes élèves et circuits.

●●●● Chiffres clés - rentrée 2024

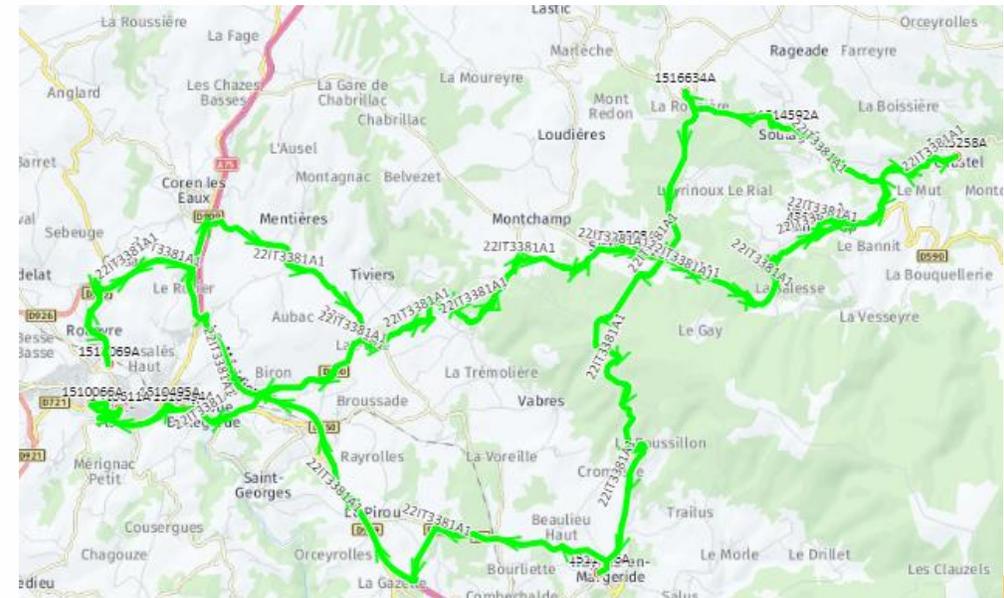


- **1172 élèves inscrits** au 20 novembre 2024
(Rappel : 1 098 pour l'année scolaire 2023/24, au 30 septembre 2023)
Dont
 - 428 maternelles et primaires,
 - 744 secondaires et lycéens
- **28 élèves domiciliés hors territoire intercommunal**
4 Celles, 15 Ferrières St-Mary, 1 Albaret-le-Comtal, 1 Rageade, 3 Saint-Mary-le-Plain, 1 Albaret-Ste-Marie, 1 Grandvals (48), 1 Chastel, 1 Saint-Poncy.

● **48 circuits, représentant 269 itinéraires.**

● **6 transporteurs concernés :**

Transports SEYT, STAC Transports, Les Cars Ouvriers, Transports Mallet, André Autocars, Transport du Levant.



●●● Nouveautés et/ou cas particuliers 2024/25

Statut de non-ayant-droit

- facturation 150€ aussi bien sur du transport scolaire que sur des navettes RPI ou RET;
- Prise en charge dans la limite des places disponibles et sur point d'arrêt existant pour des ayants-droits;
- La validation sur le transport est désormais accordée pour toute l'année scolaire;

La nouveauté «Scolaire+ » proposée aux familles pour 20€ supplémentaires / accès sans limite à toutes les lignes régulières de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (environ 2% d'adhésion des inscrits);

Coordonnées bancaires (RIB) de chaque famille

Difficultés du service pour les obtenir / remboursement du coût de l'abonnement

●●● Informations diverses

Taux de charge des bus très élevés en ce début d'année scolaire

- Mise en place de bus de plus grande capacité ;
- En théorie, les contrats peuvent être revus à tout moment mais dans la pratique, le manque de conducteurs qualifiés limite le champ des possibles;

Forte augmentation des gardes alternées + des demandes « tierce »

- Les familles peuvent demander la prise en compte d'une adresse différente de celle de leur domicile (assistante maternelle, famille, loisirs...) → **mobilisation de 2 places dans des bus différents avec une utilisation partielle au regard des différentes organisations familiales;**

Non-respect du règlement avec l'utilisation irrégulière du service de transport en commun → faible fréquentation sur le retour des bus.

Inscriptions - Radiations

Depuis le 20 juillet jusqu'au 31 octobre 2024 :

- 45 inscriptions tardives
(120 € + 30 € de pénalité sur l'abonnement)

Pour la rentrée des vacances scolaires de toussaint (04 nov) :

- 6 inscriptions avec/sans création de PA
- 9 modifications de circuit

Rappel, en cours d'année

- ✓ Les demandes d'inscriptions sont possibles sur un point d'arrêt existant ;
- ✓ les modifications de circuits (création de points d'arrêts, extensions de circuits...) s'effectuent **uniquement aux rentrées des vacances scolaires**





Point financier

Année 2022-2023	Dépenses	Recettes
Participation 10,5% coût HT des circuits	182 359 €	
Remboursement des familles (428 enfants/ primaire)	47 340 € (39 840 € remboursés + 7 500€ impayés à ce jour)	
Participation des communautés de communes voisine (Hautes Terres, Rives du Haut Allier)	2 046 €	5 212 €
Compensation financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes		33 578 €
RAC Saint-Flour communauté (hors charges de personnel et de gestion)	192 955 €	

Approbation de la nouvelle convention de délégation de compétence de l'organisation des transports scolaires (Région) par le conseil communautaire de Saint-Flour Communauté (12 novembre 2024).

- ✓ Prend effet le 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 10 ans.
 - ✓ Modifiable au besoin par avenant
-

Ouverture du transport scolaire à tous les usagers

- ✓ Création d'une plateforme de réservation et de paiement pour les usagers potentiels, mise en service après validation de la Région.



Animations et actions de communication

Deux « temps forts » sur la Mobilité :

- Le Challenge Mobilité de la Région AURA : début juin (participation annuelle depuis 2020)
→ A destination des agents de Saint-Flour Communauté
- La semaine européenne de la Mobilité : 16 au 21 septembre (participation annuelle depuis 2023)
→ A destination des habitants de la communauté de communes
→ Animation Roulez Séniors, Roulez Juniors, Handi'vélo (avec le centre de cérébrolésion de Pierrefort), ateliers numériques sur le covoiturage, réductions au centre aqualudique, ...

Une série d'articles et posts sur la Mobilité au fil de l'année

- Mise en place de services vélo (bornes VAE notamment)
- Rappel pour les aides à l'achat des vélos à assistance électrique
- Informations et communication pour chaque service de mobilité ponctuellement mis en place : navette de Prat-de-Bouc, location de VAE...

2025

- Continuer la mise en place des « temps forts » pour un ancrage pérenne sur le territoire
- Continuer la communication régulière via les réseaux sociaux et la presse locale
- Création d'un « Guide de la Mobilité » à destination des habitants
- 1^{ère} édition d'une Fête du Vélo (juin 2025)



Questions



**Merci de
votre attention**

